



## FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

### ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

**Bien vivre les actualités réglementaires :  
conjuguer obligations et optimisation**



Mise à jour du document le 09/07/2024

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser et mettre en place les obligations réglementaires de toutes sortes
- Augmenter la sécurité de l'exercice par les traçabilités
- Appréhender les avantages de la démarche qualité
- Manager une équipe dentaire

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas concrets

Mises en situations professionnelles

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne [ICI](#).

2 : Vous recevez un mail de confirmation d'inscription

3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle

4. Vous recevrez sous 7 jours après votre formation, votre attestation de présence et de règlement

### FORMATEURS

Dr Patrick BONNE

### PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française

### PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

### NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

### DURÉE

1 journée de 7 heures

### PROGRAMME

**Module 1 : Appliquer les dernières obligations réglementaires**

- Le RGPD

- Le DMP
- La radioprotection
- Le contrôle des ARS
- Le contrôle DGCCRF

## **Module 2 : Savoir fédérer l'équipe par le management**

- Les différents types de management
- Les entretiens ( recrutement, professionnel, recadrage ... )
- Savoir mettre en place un groupe de travail efficace

## **Module 3 : Mettre en place une démarche qualité « light' »**

- La démarche qualité « light' » et les éléments nécessaires pour la réaliser
- La création du manuel qualité
- La méthode internationale d'écriture des procédures
- La gestion documentaire & les veilles à suivre

## **Module 4 : Sécuriser et améliorer votre exercice par la réalisation des traçabilités**

- Rôles des différentes traçabilités en dentaire ( élémentaires, réglementaires)
- La gestion informatisée des stocks
- La traçabilité de la stérilisation

## **Conclusion et évaluation de la formation**

### **TARIF**

360€

### **PRÉCISIONS SUR LE TARIF**

360 €

Le déjeuner n'est pas inclus.

### **CALENDRIER**

- En **INTRA** ( sessions privées ) - Sur demande ( formation@ufsbdd.fr )

### **MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP**

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap de l'UFSBD** par téléphone via l'adresse mail : **referenthandicap@ufsbdd.fr**.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

### **MÉTHODES D'ÉVALUATION**

**En début de formation** : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

**En cours de formation** : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

**En fin de formation** : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

### **CHIFFRES CLÉS**

- **Satisfaction apprenants: 94%** ( satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 6 derniers mois )
- **8 stagiaires formés** ( calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois )

### **FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE**

**Pour les praticiens libéraux > FIF PL** : à hauteur de 250 €/jour\* ( dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an )

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL [fifpl.fr](http://fifpl.fr) au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur

présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

**Pour les praticiens salariés > OPCO EP** : selon barème annuel, renseignements sur [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

\*Formation susceptible d'être prise en charge

### **TUTORIELS PRISE EN CHARGE**

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

### **MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS**

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du bulletin d'inscription complet et de votre règlement.

### **SPÉCIALITÉ**

Réglementaire

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat